



Triennale 2012 de l'ADEA¹ sur l'éducation et la formation en Afrique, Ouagadougou, Burkina Faso, 12-17 février 2012

« Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques pour le développement durable de l'Afrique : comment édifier/concevoir une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation ? »

Sous-thème n°2 : « Développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) tout au long de la vie pour une croissance socio-économique durable de l'Afrique »

Séance C du sous-thème n°2 le 15 février sur « Développement des compétences et emploi dans le secteur informel : compétences pour le développement rural et le secteur agricole »

Intervention de Pierre Blaise ANGO²

Je vais parler de l'un des dispositifs du DCTP qui flèche l'agriculture et le développement rural. Il s'agit de la **formation agricole et rurale**, qui à notre avis est le premier champ d'application du système éducatif dans son ensemble au regard de la place de l'agriculture dans la croissance socio-économique de nos pays. J'en veux pour preuve sa contribution au PIB de nos pays, à la création d'emplois - c'est le principal gisement - et à la sécurité alimentaire. Sur ce dernier aspect, le souvenir des émeutes dites de la faim de 2008 sont là pour nous rappeler ce rôle non négligeable du secteur agricole.

L'enjeu est de :

- relever le défi de l'autonomie alimentaire de populations nationales sans cesse grandissante, jeunes et de plus en plus urbanisées ;
- exploiter les ressources naturelles de façon durable, puisque l'agriculture repose essentiellement sur ces ressources ;
- accroître durablement les exportations des produits agricoles.

Face à ces défis, le Réseau FAR qui travaille depuis six ans sur la problématique de la Formation

¹ Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique, cf. <http://www.adeanet.org/adeaPortal/>.

² Voir aussi le document du réseau international FAR coordonné par Igor Besson sur « Enjeux, défis et actualité de la formation agricole et rurale en Afrique francophone : quelques pistes de réflexion et de travail » (86 p., janvier 2012, en préparation de ce sous-thème 2, cf. <http://www.reseau-far.com/>).

Mes remerciements à Igor Besson pour les compléments apportés à partir de l'enregistrement de cette présentation et à Dominique Poussou pour sa suggestion de considérer le défi commun à tous les pays de la légitimation sociale et politique du métier d'agriculteur comme premier levier des réformes de l'enseignement et de la formation agricole.

Agricole et Rurale a entrepris des études d'analyse diagnostique et de transformation des dispositifs des FAR qui existent en Afrique.

Ces études montrent l'inadéquation des systèmes de DCTP dans la FAR caractérisés en résumé par :

1. Leur atomisation entre différents ministères sectoriels ainsi que le secteur privé ; il y a peu de passerelles entre les sous-dispositifs d'enseignement et de formation ;
2. Un manque d'une vision commune entre les acteurs afin de partager les finalités de nos systèmes éducatifs techniques et professionnels ;
3. Une offre de formation très souvent prescriptive des gouvernements à travers ses spécialistes pour des types donnés d'agriculture opposant sans nuance et de façon simpliste :
 - les adeptes de l'agriculture dite « moderne » contre ceux de l'agriculture traditionnelle ;
 - les promoteurs des exploitations capitalistiques contre ceux des exploitations familiales agricoles.

Face à cette inadéquation et inadaptation, de nombreux pays africains se sont lancés dans **la réforme de leur dispositif de FAR**

Ces réformes s'articulent autour de six leviers principaux :

1. La **reconnaissance sociale, professionnelle et administrative des métiers agricoles et connexes toujours considérés comme des modes de vie** : dès lors que les agriculteurs contribuent à la sécurité alimentaire et à la richesse d'un pays, ils jouent un rôle fondamental dans l'employabilité des hommes et des femmes et dans l'exploitation des ressources nationales. Considérer l'agriculture comme un métier et non un mode de vie est un défi majeur et global. Dès lors qu'on accorde le statut de métier à l'agriculteur, il faut alors l'accompagner, c'est le deuxième défi, celui de l'insertion professionnelle, que doivent relever les réformes concernant l'enseignement et la formation.
2. La **construction d'une vision collective d'avenir et d'une stratégie commune à tous les acteurs**, avec en pratique deux entrées - ou logiques - différentes selon les pays :
 - Une entrée **centralisée** avec un ministère public qui impose à tous les acteurs l'ensemble des règles et des contenus de programmes de formation ; cette stratégie se caractérise sa « verticalité », du haut vers le bas, avec des textes s'appliquant à tous les acteurs
 - Une entrée **territorialisée** permettant d'impliquer tous les acteurs locaux non seulement dans la construction de la vision, mais également dans la co-gestion et la co-animation des structures de formation avec l'avantage de la prise en compte des spécificités locales et professionnelles ; cette stratégie se définit par une vision plus « horizontale » avec comme point central l'établissement dans son territoire à la fois à l'écoute de et en interaction avec son environnement. Une stratégie nationale permet alors de fédérer les stratégies territorialisées.
3. La construction d'une offre de formation comme une **véritable réponse à la demande sociale et économique des acteurs**. Cette offre doit viser les métiers porteurs d'employabilité et de croissance économique. Les curricula qui en découlent ont un cœur de métier *national* et des adaptations *locales* spécifiques aux différents territoires.
4. Le développement des démarches et d'outils d'organisation pédagogiques innovants avec **l'implication des professionnels et des familles** dans la formation des futurs entrants et la professionnalisation des producteurs en activité. Un élément très important avec les systèmes d'apprentissages par alternance, est l'intégration des savoirs et savoir-faire endogènes.

5. L'élargissement du champ du DCTP à la **mission d'insertion socioprofessionnelle** des jeunes formés ou à défaut des passerelles avec des dispositifs en charge de l'insertion. Il ne sert à rien de former s'il n'y a pas de réflexion globale sur l'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle ; c'est l'insertion qui assure le retour sur investissement et qui doit donc constituer l'une des missions de la formation agricole et rurale ;
6. Le développement dans le domaine du DCTP des **expertises complémentaires** dans les aspects comme l'économie de formation, la valorisation des acquis de l'expérience, la certification, l'éducation socioculturelle et la citoyenneté.

Le Réseau international FAR est très actif dans la réflexion et la mutualisation des expériences et pratiques entre pays membres sur ces différents leviers. Il intervient également dans le développement de l'expertise dans ces champs de compétence.

Pierre Blaise ANGO,
Représentant Cameroun Comité de Pilotage du Réseau
international FAR,
Membre Réseau FAR Cameroun,
Coordonnateur national d'un programme de réforme au
Cameroun de la FAR